

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

ETAIENT PRESENTS :

Christophe Arab – *représentant titulaire des parents*
Yasmina Baziz – *Adjointe à Mme le Maire, déléguée à la jeunesse et à la réussite éducative*
Yonel Cohen-Hadria – *Membre de droit*
Nicole Cossard – *Membre active*
Guillaume Godin – *Adjoint à Mme le Maire, délégué à l'enfance,*
Patrice Lavaud – *Membre actif*
Jacqueline Le Guillard - *Représentante titulaire des parents*
José Leserre – *Adjointe à Mme le Maire, délégué aux finances*
Florencio Martin – *Président, représentant titulaire des parents*
Nacima Mahfoufi – *Représentante titulaire des parents*
Bachir Nait Amer – *Représentent suppléant des parents*
Samia Riquelme – *Représentante titulaire des parents*

ADMINISTRATION :

Stéphanie Alberto – *Responsable pédagogique secteur loisirs*
Célia Bacchini – *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Souad Baouia – *Responsable pédagogique secteur vacances*
Sabrina Fascione – *Responsable du Bureau des Inscriptions*
Pierre Martin – *Adjoint à la responsable pédagogique secteur loisirs*

ETAIENT REPRESENTES :

Nabil Baziz - *Représentant titulaire des parents*
Lydia Kerleau – *Membre active*
Nelson Mairesse – *Représentant titulaire des parents*
Laurence Vachet – *Membre actif*
Jacques Viguier – *Membre actif*

ETAIENT EXCUSES :

Isabelle Afonso – *Représentante titulaire des parents*
Lelia Ben Cheick – *Représentante suppléante des parents*
Najate Bouddou – *Représentante titulaire des parents*
Aurélia Bresset – *Représentante titulaire des parents*
Sabrina Cherifi – *Représentante titulaire des parents*
Diaw N'Diaye Coulibaly – *Représentante suppléante des parents*
Joinna Ayed Khadra - *Représentante titulaire des parents*
Vanessa Kenge Bikebi – *Représentante titulaire des parents*
Chrystel Le Moing – *Représentante titulaire des parents*
Naoual Lesfar – *Représentante suppléante des parents*
Khoukha Slamani – *Représentante suppléante des parents*
Naouale Zakhnine – *Représentante suppléante des parents*

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (membre adhérents collectifs),
- Temps d'échanges avec les parents représentants,
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021,
- Points divers.

M. Florencio MARTIN ouvre la séance (en visioconférence) à 19h05.

Le quorum est atteint car 12 membres sont présents et 5 sont représentés.

M. Florencio Martin excuse l'envoi tardif du compte-rendu du précédent Conseil d'Administration. Il le soumet à l'approbation du conseil. Il est approuvé à la majorité des présents et représentés.

Mme Célia Bacchini informe les administrateurs que Mme Laurence Vachet, directrice de la Caisse des Ecoles intègre le Conseil d'Administration en tant que membre « adhérent collectif » pour remplacer M. Yonel Cohen-Adria qui représentait l'O.M.J.A. jusqu'en janvier 2020.

Mme Célia Bacchini propose en suite de donner la parole aux parents représentants.

Mme Samia Riquelme partage une question que se posent les parents du centre de loisirs Laurent Réa (essentiellement les parents d'enfants de 6 ans). Ils souhaiteraient savoir comment les enfants sont « sélectionnés » pour participer aux activités spécifiques.

Mme Stéphanie Alberto confirme que sur l'ensemble des structures, des activités spécifiques sont proposées avec un nombre de places limité (10 à 12 places) comme pour le roller, la piscine ou d'autres ateliers encore. Elle précise que ce sont les directeurs/trices des équipements qui choisissent la tranche d'âges en fonction de l'activité. Généralement, l'activité est d'abord présentée aux enfants pour qu'ils puissent dire s'ils souhaitent si inscrire. Selon le nombre de demandes et de places possibles, le critère de la mixité, par exemple, est pris en compte.

Mme Stéphanie Alberto ajoute que si un enfant est pris sur une activité, il ne sera pas prioritaire sur une autre activité en parallèle ou future afin de faire profiter le plus grand nombre d'enfants. Elle termine en indiquant qu'il est important que les choix faits soient expliqués aux enfants.

Mme Samia Riquelme remercie Stéphanie et informe qu'elle remontra ces réponses aux parents pour lesquels ces modalités n'étaient pas claires. Elle précise qu'il s'agissait surtout d'une maman qui n'a pas compris (ou cela lui avait été mal expliqué) le fonctionnement de l'activité roller.

Mme Stéphanie Alberto invite la maman concernée à se rapprocher de la Directrice de Laurent Réa. Elle ajoute qu'une subvention a été allouée pour mettre en place l'atelier rollers permettant également à l'association d'investir dans le matériel nécessaire à la pratique de cette activité (rollers, casques et genouillères). Pour autant, les enfants pouvaient s'ils en avaient, ramener leurs propres rollers.

Mme Jacqueline Le Guillard prend la parole au sujet de la maison de l'enfance Robespierre. Après avoir fait un petit sondage auprès des parents, elle souhaite féliciter l'équipe de Robespierre. Le protocole sanitaire est respecté (port du masque, distanciation...) et les activités, maintenues, sont de qualité.

Mme Celia Bacchini remercie Mme Jacqueline Le Guillard et l'informe qu'elle fera remonter à l'équipe de Robespierre. Elle confirme qu'effectivement, les équipes d'animation mettent tout en œuvre pour continuer de proposer des actions intéressantes auprès des enfants.

Mme Nacima Mahfoufi rejoint Mme Jacqueline Le Guillard sur ces propos et indique que les équipes sont très investies malgré le contexte difficile.

Mme Nacime Mahfoufi souhaite savoir si les mini-séjours qui étaient prévus au printemps seront reportés et si les enfants qui devaient partir seront prioritaires cet été.

Mme Célia Bacchini informe qu'il est prévu 5 mini-séjours (3 en juillet / 2 en août), chacun composé de 18 enfants. Les dates sont arrêtées, elles devraient être communiquées aux familles mi-mai. Elle indique que l'association veillera à ce que chaque maison de l'enfance ait un mini-séjour dans l'été. Elle ajoute que cela risque d'être compliqué de donner la priorité aux enfants qui devaient partir au regard du

nombre de séjours ayant été annulés. La question des critères est toujours délicate. Ce sujet sera abordé avec les membres du bureau lors de la prochaine réunion.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini pour la présentation du Budget Prévisionnel 2021.

DIAPOSITIVE 1



En préambule, Mme Célia Bacchini indique que le Budget Prévisionnel 2021 présenté ce soir a connu plusieurs versions préalables. En voici les dates clefs :

- le 06 novembre 2020 : nous avons sollicité une subvention municipale de 2 248 701€. Une subvention identique à celle octroyée en 2020 alors que nous savions que nos besoins de fonctionnement allaient être supérieurs à 2020 (augmentation de la valeur du point, départs d'agents mis à disposition...) mais nous savions par ailleurs que nous allions dégager un excédent sur 2020. Nous pensions donc prendre en charge les évolutions de 2021 avec les excédents de 2020.

Au 6 novembre, l'atterrissage 2020 faisait apparaître un excédent de 508 035 €.

- Après avoir eu une réunion technique avec les services financiers qui nous ont indiqués qu'ils allaient reprendre les excédents, nous avons retravaillé le BP 2021 et l'avons mis à jour en incluant les évolutions inhérentes à 2021. Cette version a été communiquée à Mme Le Maire à la mi-décembre. A cette date, nous sollicitons une subvention municipale de 2 646 664 €.

Au 15 décembre, l'atterrissage 2020 faisait apparaître un excédent de 412 010 €.

- Le 27 janvier, nous avons été reçus par Mme Le Maire qui nous a confirmé, au regard du contexte et de toutes les incertitudes pour 2021, que la subvention qui nous serait allouée en 2021 serait de 1 653 701€ soit la subvention de 2019 (2 153 701€) moins les excédents de 2020 (508 000€). A noter, que Mme Le Maire nous a indiqués qu'elle ne souhaitait pas réduire notre activité et nous a demandé de faire appel au budget complémentaire si nous en avons besoin.

Mme Célia Bacchini annonce que, fort heureusement, des éléments favorables (des financements extérieurs importants) se sont rapidement confirmés (et d'autres devraient se confirmer).

Elle souligne que le BP 2021 présenté ce soir au Conseil d'Administration intègre les derniers ajustements (et ils sont nombreux). Il prend en compte :

- la subvention municipale qui va nous être allouée : 1 653 701 €,
- les financements extérieurs qui ont été confirmés,
- nos besoins de fonctionnement mis à jour (en parti) au regard du contexte actuel et des conséquences que cela amène sur nos activités

Pour terminer ce préambule, Mme Célia Bacchini, insiste, comme son nom l'indique, sur le fait que ce soit un budget prévisionnel et que de nombreuses incertitudes liées au contexte, subsistent.

DIAPOSITIVE 2

BUDGET PREVISIONNEL 2021

	Réel 2018	Réel 2019	B.P. 2020 (v10)	B.P. 2021					Total
	Total	Total	Total	Centres de Vacances	Centres extérieurs	Centres de Loisirs	Mini Séjours	Siège	
Chiffre d'affaires (Produits des activités)	459 556	434 525	446 168	82 000	-	178 152	4 139	-	264 291
Subventions municipale	2 033 701	2 153 701	2 248 701	73 221	-	1 190 192	7 722	382 566	1 653 701
Subventions diverses	484 623	464 495	445 000	29 387	-	885 727	9 000	-	924 114
Autres produits	28 025	12 794	10 750	700	-	9 800	-	-	10 500
Reprises de provisions et transfert de charge	39 897	37 168	25 020	-	-	-	-	25 000	25 000
Produits d'exploitations	3 045 801	3 102 684	3 175 639	185 308	-	2 263 870	20 861	407 566	2 877 606
Achats consommables	(257 412)	(241 177)	(252 730)	(6 5406)	-	(159 016)	(2 035)	(7 000)	(233 457)
Services extérieurs	(345 473)	(409 430)	(449 908)	(26 8 859)	-	(7 632)	(13 585)	(50 000)	(335 076)
Autres services extérieurs	(170 192)	(173 472)	(197 141)	(8 569)	-	(5 891)	(17 108)	(83 600)	(193 166)
Impôts et taxes	(105 669)	(113 990)	(119 692)	(5 173)	-	(106 152)	(483)	(24 979)	(146 787)
Charges de personnel	(2 182 967)	(2 132 463)	(2 295 164)	(77 642)	-	(2 025 824)	(8 264)	(387 247)	(2 498 977)
Chomage Partiel COVID	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Garde d'enfants COVID	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	(174)	(338)	(145)	(30)	-	(100)	-	-	(130)
Dépréciations et Provisions	(168)	(15 429)	(5 364)	-	-	(4 976)	-	(600)	(5 576)
Dotations aux amortissements	(2 119)	(421)	(2 859)	-	-	(2 968)	-	-	(2 968)
Charges d'exploitations	(3 064 175)	(3 086 910)	(3 323 002)	(498 679)	-	(2 312 557)	(41 473)	(563 426)	(3 416 135)
Résultat d'exploitation	(18 373)	15 773	(147 364)	(313 371)	-	(48 687)	(20 612)	(155 860)	(538 530)
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	(52)	(71)	-	-	-	-	-	-	-
Résultat financier	(52)	(71)	-	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	322	1 242	-	-	-	-	-	-	1 564
Charges exceptionnelles	(12 238)	(8 346)	(30 000)	-	-	-	-	(25 000)	(25 000)
Résultat Exceptionnel	(11 916)	(7 103)	(30 000)	-	-	-	-	(25 000)	(25 000)
Résultat net	(30 341)	8 599	(177 364)	(313 371)	-	(48 687)	(20 612)	(180 860)	(563 530)
Fonds associatifs au 31/12/2020									334 617
Fonds au 31/12/2021									334 617
Excédent prévisionnel 2020				315 354	-	34 871	35 940	(26 635)	359 530
Fonds associatifs au 31/12/2021									130 617

Mme Célia Bacchini précise qu'il s'agit du document qui a été transmis par courriel avant le Conseil d'Administration : c'est une synthèse. Elle ajoute qu'un document Excel beaucoup plus précis a été transmis aux services financiers ainsi qu'à M. José Lesserre, élu aux finances.

DIAPOSITIVE 3

UN BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DEFICITAIRE

	B.P. 2021	
	Total	
Chiffre d'affaires (Produits des activités)	264 291	
Subventions municipale	1 653 701	
Subventions diverses	924 114	
Autres produits	10 500	
Reprises de provisions et transfert de charges	25 000	
Produits d'exploitations	2 877 606	→ 2 877 606 € de produits
Achats consommables	(233 457)	
Services extérieurs	(335 076)	
Autres services extérieurs	(193 166)	
Impôts et taxes	(146 787)	
Charges de personnel	(2 498 977)	
Chomage Partiel COVID	-	
Garde d'enfants COVID	-	
Autres charges	(130)	
Dépréciations et Provisions	(5 576)	
Dotations aux amortissements	(2 968)	
Charges d'exploitations	(3 416 135)	→ 3 416 135 € de charges
Résultat d'exploitation	(538 530)	→ (538 530 €)
Produits financiers	-	
Charges financières	-	
Résultat financier	-	
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	(25 000)	
Résultat Exceptionnel	(25 000)	→ (25 000 €) charges exceptionnelles
Résultat net	(563 530)	→ (563 530 €)

Mme Célia Bacchini informe les membres du Conseil d'Administration que le Budget Prévisionnel global présente 3 416 135 € de charges courantes auxquelles il faut ajouter les charges exceptionnelles (25 000€) contre 2 877 606 € de produits. La différence entre les charges et les produits laisse apparaître un résultat prévisionnel net déficitaire de 563 530 €.

DIAPOSITIVE 4

UN B.P. 2021 QUI VA « S'ÉQUILIBRER » AVEC L'AFFECTATION DE NOS EXCÉDENTS

1/ POINT SUR LES FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION
AU 31/12/2020 (EXCÉDENT ANTERIEUR CUMULÉ)

Fonds associatifs au 31/12/2019	334 617 €
Excédent prévisionnel 2020	359 530 €
TOTAL AU 31/12/2020	694 147 €

2/ FONDS PROPRES PRÉVISIONNELS DE L'ASSOCIATION
AU 31/12/2021

Besoin en fonds propres pour équilibrer le BP 2021	(563 530 €)
Fonds associatifs prévisionnels restant au 31/12/2021	130 617 €

Mme Célia Bacchini poursuit en précisant que les fonds associatifs vont nous permettre d'équilibrer le BP. Elle informe les membres du Conseil d'Administration que les fonds propres au 31 décembre 2020 (sous réserve du contrôle du Commissaires Aux Comptes), sont de 694 147 €. Elle indique que nous allons devoir injecter 563 530 € de nos excédents antérieurs pour équilibrer le BP 2021. Nos réserves au 31 décembre 2021 seront donc de 130 617 €.

Mme Célia Bacchini attire l'attention des administrateurs que si d'un point de vue comptable nous allons pouvoir « équilibrer » le BP 2021, nous allons devoir être extrêmement vigilant sur la trésorerie pour éviter de nous retrouver dans une situation délicate et alerter la municipalité en cas de difficulté.

DIAPOSITIVE 5

LES PRODUITS D'EXPLOITATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL

INTITULE DES COMPTES	DETAILS	TOTAL	%
Chiffre d'affaires (produits des activités) et Autres produits	Participations & adhésions des familles	274 791	8,04
Subvention municipale		1 653 701	48,41
Subventions diverses	CAF PSO, CAF BONUS, CAF actions, DDCS...	924 114	27,05
Transferts de charges	Remboursement Uniformation, CNASEA, assurances...	25 000	0,73
Fonds propres	<i>Pour équilibrer les « Produits d'exploitation »</i>	538 530	15,76
TOTAL DES PRODUITS		3 416 135	100 %

En comparaison avec les années antérieures, nous notons :

- Une diminution des recettes des familles de 38,57% par rapport au réel de 2019 [447 319€] liée à la mise en place du TPI et à la diminution de l'offre des séjours de vacances et des mini-séjours (contexte sanitaire),
- Une diminution de la subvention municipale de 26,46% par rapport à 2020 [2 248 701€] et de 23,22% par rapport à 2019 [2 153 701€],
- Une augmentation des financements extérieurs de 98,95% par rapport au réel 2019 [464 495€]. Elle est principalement liée au nouveau dispositif « Bonus Territoire » (financement prévisionnel de 371 736€ pour 2021).

Mme Célia tient à préciser que le versement de la subvention « Bonus Territoire » est conditionné par la signature d'une convention tripartite entre la CAF, la ville et l'association. Elle précise qu'à ce jour, elle n'est toujours pas signée.

DIAPOSITIVE 6

LES CHARGES D'EXPLOITATION DU BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL		
INTITULE DES COMPTES	TOTAL	%
Achats consommables	233 457	6,83
Services extérieurs	335 076	9,81
Autres services extérieurs	193 166	5,65
Charges de personnel & Impôts et taxes	2 645 764	77,45
Autres charges / Dépréciations et <u>provisions</u>	8 673	0,25
Dotations aux amortissements		
TOTAL DES CHARGES	3 416 135	100

En comparaison avec les années antérieures, nous notons :

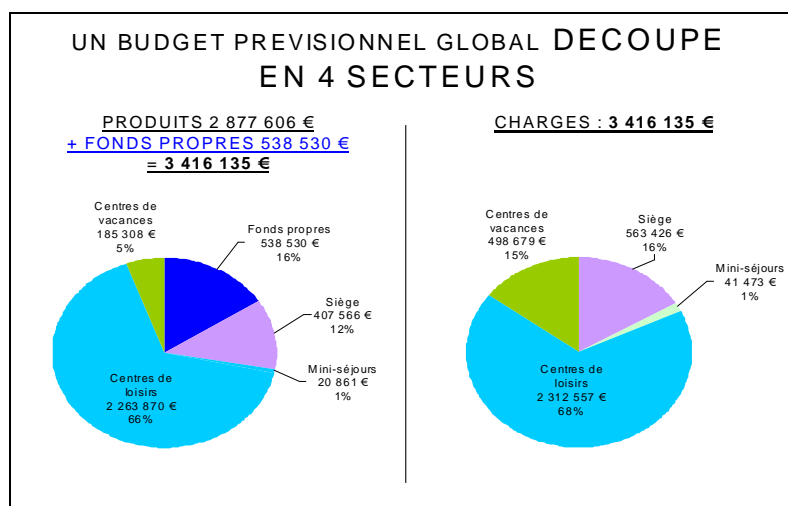
- Une légère baisse des comptes « achats » et « services extérieurs »,
- Une augmentation de 11,35% du compte « autres services extérieurs » par rapport au réel 2019 [173 472€] principalement en lien avec l'augmentation du coût des pensions,
- Une augmentation des « charges du personnel » et des « impôts et taxe » de 17,78% par rapport au réel 2019 [2 246 453€] suite aux recrutements de nouveaux personnels associatifs permanents (départs de MAD / créations de postes)

Mme Célia Bacchini souligne que les charges du personnel (patronales et fiscales) représentent 77,45 % des charges globales du BP 2021.

Elle explique que l'augmentation des « charges du personnel » et des « impôts et taxe » de 17,78% par rapport au réel 2019 [2 246 453€] fait suite au recrutement de nouveaux personnels associatifs permanents (pour remplacer le départ d'agents mis à disposition) ainsi que de la création de trois postes associatifs pour l'ouverture de la maison de l'enfance Frida Kahlo.

Elle ajoute par ailleurs que l'augmentation (en comparaison avec 2019) des autres charges est principalement liée à l'augmentation des pensions (centres de vacances) et des prestataires (transports, activités nautiques...).

DIAPOSITIVE 7



Mme Célia Bacchini rappelle aux administrateurs que le BP global est découpé en 4 secteurs pour 2021 (contre 5 les années précédentes puisqu'il n'y aura pas de séjours extérieurs en 2021 en lien avec le contexte sanitaire) : centres de loisirs, centres de vacances, mini-séjours et siège. Elle présente les charges et les produits inhérents à chaque secteur. Le secteur centres de loisirs représente 68% des charges du BP global et 66% des produits du BP global.

DIAPOSITIVE 8

PRODUITS & CHARGES DES CENTRES DE LOISIRS

PRODUITS			
Chiffre d'affaires (produits des activités) et Autres produits	Participations et adhésions des familles	187 952€	8,13 %
Subvention municipale		1 190 192€	51,47 %
Subventions autres	CAF Pso, Bonus, CAF Actions, CNASEA	885 727€	38,30 %
<i>Fonds propres</i>		48 687	2,10 %
		2 312 557€	100,00 %

Les produits des centres de loisirs (sans les fonds propres) représentent 2 263 870 € soit **66 % du budget total [3 416 135€]**

CHARGES			
Achats consommables	Matériel pédagogique, activités, sorties, activités sportives et culturelles, nuits campées, carburant, produits pharmaceutiques...	159 016€	6,88%
Services extérieurs	Petites formations, location bassin piscine, réparations diverses, assurances...	7 632€	0,33%
Autres services extérieurs	Indemnités de transports pour le personnel permanent, frais de téléphone...	5 891€	0,25%
Charges du personnel, Impôts et taxes	Salaires bruts + charges Taxe sur les salaires, formation continue...	2 131 976€	92,19%
Autres charges	Provisions (créances irrécouvrables) & amortissements	8 043€	0,35%
		2 312 557€	100,00%

Les charges des centres de loisirs représentent 2 312 557€ soit **68 % du budget total [3 416 135€]**.

En ce qui concerne le secteur Centres de Loisirs, Mme Célia Bacchini précise les éléments qui ont été pris en compte pour élaborer le BP du secteur loisirs.

- l'ouverture de la maison de l'enfance Frida Kahlo avec des coûts de fonctionnement et la création de 3 postes,
- le recrutement de 2 salariés associatifs pour le remplacement de 2 agents mis à disposition ayant demandé une disponibilité.

En termes de fréquentation, elle indique que le BP inhérent à ce secteur a été élaboré sur une moyenne journalière identique à celle de 2019, ajusté bien entendu au nombre de jours de fonctionnement et en intégrant la nouvelle structure. Ce qui représente 130 434 journées-enfants.

Elle souligne que les charges du personnel représentent 92,19% des charges du secteur. Par rapport au réel 2019, elles ont augmenté de 15%. Celle-ci s'explique par l'augmentation du nombre de personnel associatif d'une part et par l'augmentation de la valeur de point et du SMIC d'autre part.

Mme Célia Bacchini tient à informer les administrateurs qu'il y a déjà un décalage entre ce qui est inscrit au BP et les données réelles sur la première période (janvier – avril) puisque nous constatons une baisse de la fréquentation et que les équipements sont fermés pendant 3 semaines (confinement). Par conséquent, les charges de personnel et les dépenses de fonctionnement seront inférieures à celle prévues au BP pour le 1^{er} trimestre de l'année.

En ce qui concerne les produits et en comparaison avec les années antérieures, nous notons :

- Une diminution des recettes des familles de 9% par rapport au réel de 2019 [206 602€] liée à la mise en place du Taux de Participation Individualisé,
- Une augmentation des financements extérieurs de 91.92 % par rapport au réel 2019 liée au nouveau dispositif « Bonus Territoire » (financement prévisionnel de 377 736€ pour 2021) et à l'augmentation de la subvention CAF actions.

DIAPOSITIVE 9

PRODUITS & CHARGES DES CENTRES DE VACANCES

PRODUITS			
Chiffre d'affaires (produits des activités) et Autres produits	Participations et adhésions des familles	82 700€	16,58 %
Subvention municipale		73 221€	14,69 %
Subventions autres		29 387€	5,89 %
<i>Fonds propres</i>		<i>313 371</i>	<i>62,84 %</i>
		498 679€	100,00%

Les produits des centres de vacances (sans les fonds propres) représentent 185 308€ soit **5 % du budget total [3 416 135€]**

CHARGES			
Achats consommables	Matériel pédagogique, sorties, activités spécifiques , mais aussi alimentation pour les séjours itinérants, gaz et produits d'entretien pour les campings, carburant, produits pharmaceutiques...	65 406€	13,12%
Services extérieurs	Pensions complètes , location emplacements campings, location de véhicules, assurances...	263 859€	52,91%
Autres services extérieurs	Transports (allers & retours, navettes), frais de déplacements pour les équipes de province, la formation des équipes de direction...	86 569€	17,36%
Charges du personnel, Impôts et taxes (+ Autres charges)	Salaires bruts + charges Taxe sur les salaires , formation continue...	82 845€	16,61%
		498 679€	100,00%

Les charges des centres de vacances représentent 498 679€ soit **15% du budget total [3 416 135€]**

Mme Célia Bacchini tient à informer les administrateurs que sont inscrits sur ce secteur uniquement les séjours de l'été (au regard de la situation sanitaire et de la non réalisation des séjours nous avons supprimé ceux de février et de printemps pour le BP 2021). Il est prévu dans ce BP le départ de 398 enfants cet été ce qui représente 6 122 journées-enfants.

En ce qui concerne les produits de ce secteur et en comparaison avec les années antérieures, elle ajoute que nous notons :

- Une diminution des recettes des familles de 53,32% par rapport au réel de 2019 liée à la mise en place du TPI et à la diminution de l'offre en lien avec le contexte sanitaire,
- Une augmentation des financements extérieurs.

En comparaison avec le réel 2019, les charges globales de ce secteur ont diminué de 16%. Cette diminution s'explique par l'annulation des séjours de février et de printemps et par la diminution de l'offre sur l'été.

Elle précise que la baisse des charges n'est pas proportionnelle à la diminution du nombre de journée-enfants parce qu'il y a, par ailleurs :

- Une augmentation de la valeur du point et du SMIC,
- Une augmentation du coût des pensions, pour exemple le prix de la pension par jour et par enfant sur Saint-Jean-d'Aulps est passé de 41,60€ en 2019 à 48,30 € en 2021,
- Une hausse du coût des transports et la prise en compte du dédoublement des cars pour limiter le brassage des groupes,
- L'achat de produits COVID-19 (produits désinfectants, gel hydroalcoolique, masques...)...

Pour terminer sur ce secteur, Mme Célia Bacchini indique que le coût moyen pour l'association d'une journée enfant/jeune en centre de vacances est de 81 € pour Vaudeurs, de 69 € pour Arradon et de 109 € pour Montalivet.

DIAPOSITIVE 10

PRODUITS & CHARGES DES MINI-SEJOURS			
PRODUITS			
Chiffre d'affaires (produits des activités)	Participations des familles	4 139€	9,98%
Subvention municipale		7 722€	18,62%
Subventions diverses	CAF (projets été)	9 000€	21,70%
<i>Fonds propres</i>		<i>20 612</i>	<i>49,70%</i>
		41 473€	100,00%
Les produits des mini-séjours (sans les fonds propres) représentent 20 861€ soit 1% du budget total [3 416 135€].			
CHARGES			
Achats consommables	Matériel d'activité, sorties et produits pharmaceutiques	2 035€	4,91%
Services extérieurs	Pensions complètes à Saint-Hilaire de Riez	13 585€	32,76%
Autres services extérieurs	Transports (allers & retours, navettes)	17 106€	41,25%
Charges du personnel, Impôts et taxes (+ autres charges)	Salaires bruts + charges Taxe sur les salaires, formation continue...	8 747€	21,09%
		41 473€	100,00%
Les charges des mini-séjours représentent 41 473€ soit 1% du budget total [3 416 135€].			

En ce qui concerne le secteur mini-séjour, Mme Célia Bacchini indique, que comme pour les centres de vacances, les séjours de printemps ont été supprimés. Il n'apparaît donc sur le budget de ce secteur que les mini-séjours de l'été soit le départ de 90 enfants représentant 540 journées-enfants.

Pour les charges, en comparaison avec les années antérieures, nous notons une diminution des recettes des familles de 63% par rapport au réel de 2019 liée à la mise en place du TPI et à la diminution (minime) de l'offre en lien avec le contexte sanitaire ainsi qu'une augmentation des financements extérieurs.

Pour terminer sur ce secteur, Mme Célia Bacchini indique que le coût moyen pour l'association d'une journée enfant/jeune en mini-séjour est de 77 €.

DIAPOSITIVE 11

PRODUITS & CHARGES DU SIEGE			
PRODUITS			
Subvention municipale		382 566€	67,90%
Reprises de provisions et transfert de charges	Remboursements U information	25 000€	4,44%
<i>Fonds propres</i>		<i>155 860</i>	<i>27,66%</i>
		563 426€	100,00%
Les produits du siège (sans les fonds propres) représentent 407 566€ soit 12 % du budget total [3 416 135€].			
CHARGES			
Achats consommables	Achat de petits matériels, de fournitures administratives, carburant...	7 000€	1,24%
Services extérieurs	Frais de formation des personnels permanents, maintenance et contrats d'entretien...	50 000€	8,87%
Autres services extérieurs	Frais d'honoraires (CAC, expert comptable...), communication, affranchissements...	83 600€	14,84%
Charges du personnel, Impôts et taxes (+ autres charges)	Salaires bruts + charges Taxe sur les salaires, formation continue...	422 226€	74,94%
Autres charges	Provisions & amortissements	600€	0,11%
		563 426€	100,00%
Les charges du siège représentent 563 426€ soit 16% du budget total [3 416 135€].			

En ce qui concerne le siège, Mme Célia Bacchini souligne l'augmentation de 50,25% des charges globales de ce secteur. Celle-ci s'explique par le recrutement de 3 salariés associatifs suite au départ en retraite de 2 agents mis à disposition et au remplacement d'un agent ayant demandé une disponibilité et une augmentation des « autres services extérieurs » avec, entre autres, des frais d'avocat suite à un litige.

DIAPOSITIVE 12

**RECAPITULATIF ET COMPARATIF DU BUDGET
PREVISIONNEL GLOBAL
AVEC LES ANNEES ANTERIEURES**

	REEL 2019	BP 2020	ESTIME REALISE 2020	BP 2021
Produits	3 102 684	3 175 639	3 159 694	2 877 606
Charges	(3 086 910)	(3 323 002)	2 800 689	(3 416 135)
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 773	(147 364)	359 005	(538 530)
RESULTAT FINANCIER	(71)	-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 103)	(30 000)	525	(25 000)
RESULTAT NET	8 599	(177 364)	359 530	(563 530)
<i>Fonds propres</i>		<i>177 364</i>	-	<i>563 530</i>

Fonds associatifs prévisionnels restant au 31/12/2021	130 617 €
--	------------------

Pour conclure, Mme Célia Bacchini souligne que le budget global, en inscrivant les fonds propres, est équilibré. Elle rappelle qu'en injectant 563 530 € de nos excédents antérieurs, nos réserves au 31 décembre 2021 seront de 130 617 €.

Elle ajoute qu'il est important de retenir que 77,45% du budget total des charges (soit 2 648 764 € sur 3 416 135€) est consacré à la masse salariale. Une augmentation liée à de la valeur du point et du SMIC mais qui fait principalement suite aux départs d'agents mis à disposition et leurs remplacements par des personnels associatifs.

Mme Célia Bacchini précise qu'en 2019, l'association comptait 21 agents mis à disposition et 42 salariés associatifs (dont 10 contrats aidés), soit 63 personnes.

En 2021, nous avons 11 agents mis à disposition et 55 salariés associatifs (dont 12 contrats aidés) soit 66 personnes (les 3 postes supplémentaires sont les 3 personnels qui ont été recrutés pour le nouvel équipement).

Mme Célia Bacchini alerte les membres du Conseil d'Administration et indique que l'association devra être très vigilante au moment de l'élaboration du Budget Prévisionnel 2022 et de la demande de subvention municipale. D'une part, il faudra réintégrer les séjours de février et de printemps (ce qui va de fait augmenter les charges) et d'autre part, les fonds propres seront proches de zéro.

M. Florencio Martin confirme qu'il faudra se référer au budget 2019 puisque 2020 et 2021 ne sont pas des années ordinaires.

La présentation du Budget Prévisionnel terminée, Mme Célia Bacchini propose de répondre aux différentes interrogations.

Mme Samia Riquelme demande si l'arrêt des mis à disposition est un choix des agents ou du fait de la municipalité.

Mme Célia Bacchini explique qu'il y a plusieurs situations. Elle précise que certains agents mis à disposition ont fait le choix de partir soit dans le cadre d'une réorientation professionnelle soit dans le cadre d'une mutation sur une autre collectivité. D'autres sont devenus salariés de l'association (en demandant une disponibilité à la ville) afin de pouvoir évoluer professionnellement.

Mme Célia Bacchini donne quelques exemples. M. Pierre Martin était directeur de la maison de l'enfance Solomon jusqu'en janvier 2021. En restant agent mis à disposition, il n'aurait pas pu être nommé adjoint à la direction des centres de loisirs. La situation est identique pour M. Thibault Lacaze qui était animateur mis à disposition et qui est aujourd'hui animateur responsable d'un équipement, recruté par l'association. Mme Souad Baouia était également directrice d'une maison de l'enfance et a dû demander une disponibilité et être recrutée par Aubervacances-Loisirs pour accéder au poste de responsable du secteur centre de vacances.

Pour conclure sur ce point, Mme Célia Bacchini précise que la convention qui nous lie avec la ville ne permet pas de faire évoluer les agents. Elle ajoute par ailleurs, que la cour des comptes avait souligné le nombre important de mis à disposition et préconisait de le réduire.

M. José Leserre indique qu'il existe sur la ville de nombreux agents mis à disposition sur différentes associations. Par ailleurs, il souligne que les employés mis à disposition sont payés par la ville et qu'ils ont le droit à la promotion interne du cadre de la ville et non pas du cadre associatif.

M. José Leserre revient sur l'audit qui avait été discuté lors du dernier Conseil d'Administration. Il souligne la bonne collaboration entre la ville, le cabinet d'audit et Aubervacances-Loisirs.

Mme Célia Bacchini précise qu'il n'y a eu que des échanges de mails jusqu'à maintenant et que les relations sont bienveillantes. Elle ajoute qu'elle devrait être recontactée dans les jours à venir.

M. Florencio Martin s'interroge sur la suite de la mission à savoir quelles vont être les différentes étapes.

M. José Leserre répond qu'il n'a pas les éléments de détails mais insiste sur l'importance que cela se poursuive dans la bienveillance.

M. José Leserre poursuit et souligne que la présentation du Budget Prévisionnel 2021 est claire mais précise que la subvention n'est pas diminuée mais adaptée à la situation des excédents 2020 d'Aubervacances-Loisirs. Il ajoute que si l'association a besoin d'une subvention complémentaire, celle-ci serait votée. Par ailleurs, il s'engage, au nom de la municipalité, à effectuer un virement en quelques jours si l'association devait rencontrer des difficultés de trésorerie.

M. José Leserre revient sur le coût des centres de vacances d'Arradon et Saint-Hilaire-de-Riez et il affirme que si les coûts sont aussi faibles, c'est qu'il s'agit de la volonté de la municipalité de s'adapter au budget.

Mme Nacima Mahfoufi s'interroge sur le montant des fonds propres que l'association va injecter sur le Budget Prévisionnel 2021 et se demande si les fonds propres sont bien ceux de l'association.

M. Florencio Martin répond que les fonds propres sont issus des résultats. Comme Aubervacances-Loisirs est une association, elle ne peut pas faire de bénéfices et ces fonds propres sont remis au report à nouveau. Il ajoute que c'est de l'argent public et que l'association ne peut pas le trésoreriser.

Mme Célia Bacchini ajoute que l'association prévoit de réinjecter 538 000 € sur le budget 2021.

M. Florencio Martin précise qu'il n'y a pas besoin d'avoir des fonds propres aussi conséquents si la municipalité se substitue à l'association pour assurer la trésorerie.

Mme Célia Bacchini explique que l'association a défendu la nécessité d'avoir en réserve un trimestre de charges et précise que cela était conseillé par le Commissaire Aux Comptes d'une part et les deux experts comptables avec lesquels Aubervacances-Loisirs a travaillé d'autre part. L'ancienne municipalité fixait un plafond à hauteur de 400 000 € de réserves.

M. Florencio Martin évoque la complexité d'être une association qui travaille pour les services de la ville et la nécessité de respecter la loi Sapin.

M. José Lessere ajoute que l'association est quasiment un service de la ville.

M. Yonel Cohen-Hadria signale qu'il siège dans un Conseil d'Administration d'une association et non dans un service de la ville. Aubervacances-Loisirs est une association qui bénéficie d'une subvention de la ville pour répondre au besoin de la population. Il tient à ajouter qu'il est inquiet pour la trésorerie de l'association pour 2021.

Mme Nacima Mahfoufi demande si nous avons l'assurance d'avoir un budget conséquent l'année prochaine pour maintenir des activités de qualités.

M. Florencio Martin répond que la convention qui lie l'association et la ville se termine à la fin de l'année 2021 et que ces questions seront traitées lors de la signature de la nouvelle convention et des orientations fixées par la municipalité. Il confirme que nous veillerons aux aspects qualitatifs de notre activité.

Au regard de l'heure tardive, M. Florencio Martin propose aux administrateurs que Mme Stéphanie Alberto transmette par courriel le point sur les centres de loisirs.

M. Florencio clôt la séance à 21h10.

Le Budget Prévisionnel n'ayant pas été soumis au vote le jour de la présentation, nous avons invité les 17 administrateurs présents ou représentés à nous retourner leur voix par mail.

Parmi les 15 retours que nous avons eus :

- 12 : OUI

- 3 : ABSTENTION

Le BP 2021 a été approuvé à la majorité.